

## 01 - Communications diverses

«**M. LE MAIRE** : La séance est ouverte.

Je désigne Michel LOYAT comme secrétaire de séance.

Avant de commencer, je voudrais vous demander un peu d'attention en ce début de séance du Conseil Municipal. Vous savez en effet que notre vie municipale et communautaire a été récemment endeuillée. Nous avons eu la douleur de perdre deux jeunes collègues à qui je voudrais rendre hommage, Cédric ROKITA, agent de la Direction des Sports qui est décédé des suites d'un accident de moto et dont les obsèques ont eu lieu le 3 juin mais aussi Eric LEFEVRE, collègue du service de collecte des déchets à la CAGB qui nous a quittés suite à un accident dramatique et dont les obsèques se sont déroulées samedi dernier. A leurs familles plongées dans la peine je voudrais, au nom de tous et toutes ici présents, dire notre compassion et notre soutien. C'est vrai qu'en ces circonstances les mots sont vains et seules la pensée et la force des sentiments que nous pouvons apporter à leurs proches seront peut-être de nature à contribuer un peu plus à leur réconfort. En tout cas nous serons aux côtés des familles, vous le savez, pour les aider dans la difficulté.

Je voudrais aussi saluer la mémoire de Bernard HUMBERT, dont les obsèques ont été célébrées le 26 mai. Il était, vous le savez, une figure de notre vie municipale. Il a été très longtemps ici Conseiller Municipal, Conseiller Municipal Délégué. Bernard était connu au travers de ses engagements multiples : syndicaux, citoyens, militants, élus. C'est entre autres un des trois fondateurs de la Maison de Quartier de Saint-Ferjeux et c'était d'ailleurs le Président du Comité de Quartier de Saint-Ferjeux. Nous avons été nombreux à lui rendre hommage et je voudrais saluer sa famille et ses proches.

Je vous demande que nous observions, dans cette enceinte, une minute de silence en leur mémoire.

Minute de silence.

Je vous remercie.

Je suis désolé de passer d'un sujet aussi grave à un sujet aussi futile mais vous avez là sur vos tables un nouveau modèle de la gourde destinée à mettre en valeur l'eau de Besançon».